

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME

Pêcheurs de la Bédière : l'année 2010 s'annonce chargée



Le président Denale, entouré par le maire d'Arthaz, Cyril Pellevat, Michel Bouvard, président de l'APPMA Chablais-Genevois et les membres du bureau de l'amicale.

En 2009, les pêcheurs de l'amicale de la Bédière ont du faire face à une nouvelle pollution de la Menoge.

Cet événement a bien sûr été évoqué lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée vendredi soir à la salle communale. Le vice-président Christian Vez a rappelé les faits : la pollution provenait de la station d'épuration de Cranves-Sales et était due à un rejet accidentel d'un produit par une grille d'évacuation des eaux pluviales. Depuis, Annemasse Agglo a fait les travaux nécessaires et une telle pollution ne devrait plus se reproduire.

Par ailleurs, Annemasse Agglo a indemnisé l'AAPMMA Chablais-Genevois et a accordé une aide financière à

l'amicale de la Bédière pour la réfection de la pisciculture.

De l'avis du président Jean Denale, cet arrangement amiable est tout à fait satisfaisant et les discussions se sont déroulées dans un climat courtois et serein, Annemasse Agglo ayant reconnu ses torts dès le début. Les pêcheurs resteront néanmoins vigilants.

Un lâcher d'environ 3 000 alevins a été effectué par l'AAPMMA en basse Menoge. Un deuxième alevinage sera effectué au mois de février. Ainsi, petit à petit, et grâce aux efforts conjoints des gardes-pêche et des pêcheurs, la Menoge devrait retrouver ses poissons et son biotope dans les prochains mois.

Du côté de l'Amicale, le président Denale a prévu : il y

aura du travail en 2010 et les amicalistes vont devoir mettre la main à la pâte ! La réfection de la Bédière est prévue, ainsi que la construction de bassins au lavoir de Barge, avec l'aide financière de la municipalité. Le début 2011 des truitelles devraient donc être élevées dans cette nouvelle pisciculture.

Pêche-troc le 7 février

La prochaine manifestation organisée par l'amicale est le pêche-troc : dimanche 7 février à la salle communale d'Arthaz-Pont-Notre-Dame. Les personnes intéressées peuvent dès à présent s'inscrire en appelant le 06 81 53 81 77 ou le 06 21 24 52 54. L'entrée du pêche-troc est gratuite. Buvet et restauration sur place.

N.A.